



Le SUPAP-FSU appelle les professionnel-les de la petite enfance À faire grève le mercredi 22 Juin 2022

Assemblée Générale
Salle Ferrer
Bourse du travail
3, rue du château d'eau
M°: République

Un préavis de grève a été déposé par le SUPAP-FSU pour la journée du 22 juin 2022.
Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuel-les de la DFPE.

■ Le SUPAP FSU dénonce :

- le recrutement de personnel non diplômé dans les crèches (pouvant aller jusqu'à 40%),
- la polyvalence annoncée et programmée de tous les métiers du secteur de la petite enfance (APS, ATEPE, ASC, EJE, Infirmière, Cadre de santé, Puéricultrice),
- les fiches de postes des ASC présentées en CT DEFPE, qui valident la polyvalence et la dégradation des qualifications,
- Le manque d'accueil, d'accompagnement et d'accès à la formation des ASC,
- le recours de plus en plus courant au emploi précaire, de type CDD

■ Le SUPAP-FSU revendique :

- l'abrogation de la loi NORMA et le retour au 100% de professionnel diplômé,
- la reconnaissance de nos diplômes, passant par le respect des fiches de poste de chaque métier,
- une embauche massive de personnel diplômé pour ne pas avoir recours à la polyvalence,
- des fiches de postes qui n'induisent pas une polyvalence des ASC et ne glissent pas sur les tâches des ATEPE
- la sortie des ratios des ASC afin de leur permettre un accueil et accompagnement de qualité, jusqu'à leur accès à la formation d'AP. L'augmentation des places pour accéder à la formation d'AP par voix directe,
- L'ouverture de plusieurs concours d'ASC et d'AP dans l'année, pour ne pas avoir recours au CDD

Une **assemblée Générale** est organisée le matin **à partir de 9h30**
pour permettre à **tou-tes les agent-es de la DFPE**
De **s'exprimer** et de faire entendre **leurs revendications**

STOP à la DESTRUCTION ORGANISEE de nos METIERS !!!
NON à un SERVICE PUBLIC de la PETITE ENFANCE LOW COST !!!

